

Témoignages EUCLID

Indiara Fazolo

Promotion 2018

L'expérience avec EUCLID m'a beaucoup apportée. Il est très gratifiant de pouvoir donner une application pratique aux connaissances qu'on acquies au long de l'année. En tant qu'étudiante d'un master en droits de l'Homme, j'ai pour objectif d'utiliser mes compétences pour contribuer à un monde plus juste. Or ce travail, bien qu'il ne représente qu'un grain de sable dans le désert, a permis d'éclaircir les enjeux juridiques pour un Traité qui vise à responsabiliser les entreprises multinationales pour les violations des droits de l'Homme, question d'importance majeure à nos jours.

Un tel travail ne se fait pas sans difficultés. Il a fallu tout d'abord savoir écouter (le partenaire, les encadrantes, le binôme avec qui on travaille) et s'organiser face à un délai qui est très précis. En plus, il s'agit avant tout de la recherche, ce qui est en soi un challenge. Mais cette recherche visait à répondre une question pratique et réelle, d'un acteur dans la lutte pour les droits de l'Homme (dans notre cas, l'ONG Sherpa), ce qui lui accordait un caractère tout particulier. Elle a dû être claire et, si possible, synthétique, mais surtout très précise du point de vue juridique. Bref, un vrai challenge. Et c'est là où réside toute la valeur d'EUCLID.

Je suis donc très contente d'avoir participé de ce programme et d'avoir pu enrichir encore plus ma formation à Nanterre. Cette expérience a renforcé ma confiance en mes capacités pour poursuivre dans mon parcours professionnel. Nous sommes par ailleurs invitées à publier notre rapport "Contributions pour un Traité sur les entreprises et les droits de l'Homme" dans une revue spécialisée, ce qui est aussi très gratifiant.

Adrien Huyart

Promotion 2018

Le séminaire EUCLID est un séminaire extrêmement prenant. Outre le séminaire théorique qui, du fait de son aspect critique de ce qu'on peut appeler la « doxa universitaire », intéresse tout bon juriste curieux (je crains le pléonasme), le séminaire pratique est ce qui constitue la spécificité du label « EUCLID ». Cette partie fut pour moi la plus prenante pour une raison : il ne s'agit plus de travailler pour soi, pour acquérir des connaissances, mais pour autrui. Cela crée une dynamique motivante car il y a une finalité d'ordre pratique. Il ne s'agit plus simplement d'avoir une bonne note ou d'être juriste dans une réflexion de trois heures mais de rendre service, d'être un juriste dans la pratique, de mobiliser ses connaissances théoriques afin de réaliser le travail quotidien d'un juriste professionnel.

Si cette expérience est motivante en raison de l'aspect pratique qui fait bien défaut à la formation universitaire française qui déconnecte la connaissance de la pratique, il faut néanmoins garder à l'esprit que celle-ci est éprouvante. En effet, le travail demandé est conséquent et exige une efficacité, une rigueur méthodologique de travail et de ne pas compter les heures de travail nécessaire à la réalisation du travail demandé. Il faut donc être capable d'enchaîner de nombreuses heures de travail si on souhaite suivre ce séminaire théorique et pratique. Cependant, bien qu'il soit possible de ne suivre que le séminaire théorique, la joie d'achever un travail pratique après de longues heures de travail, de satisfaire l'organisme demandeur est un sentiment qui ne se compare pas avec celle bien connue de recevoir une bonne note à une copie d'examen réussie avec brio.

Salomé Raffoul de Comarmond

Promotion 2018

La clinique du droit de Nanterre a été une expérience passionnante que je recommande à tous les étudiants curieux qui souhaitent que le fruit de leur travail universitaire soit utile à la société. La première partie de l'année est constituée de cours-discussions sur divers aspects du droit, à travers le prisme de la critique du droit. La place laissée à l'expression des élèves ainsi que le contenu des discussions en fait une expérience unique et éclairante. Au cours de la seconde partie de l'année, j'ai travaillé pour une association de taille modeste, Cap ou

pas cap, à la rédaction d'un guide pour installer un garde-manger et frigo solidaire sur la voie publique. Il s'agissait d'un exercice inédit pour moi, dans la forme comme sur le fond, que j'ai pris plaisir à mener à bien. Euclid demande un investissement certain mais l'expérience en vaut la peine.

Mathilde Brunel et Elisabeth Miller

Promotion 2018

Nous sommes deux étudiantes en Master 2 Droits de l'Homme et faisons partie de la promo 2017-2018 d'EUCLID. Dans le cadre de la clinique du droit de l'Université de Nanterre, nous avons travaillé pour un réseau nommé « Réseau antiterroriste- droits et libertés ». Ce réseau regroupe diverses associations comme Amnesty International, l'OIP, des avocats, des universitaires et des professionnels du droit (syndicat de la magistrature par exemple).

Notre mission était de rédiger un rapport destiné à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les questions de terrorisme et des droits de l'Homme, Fionnuala Ni Aolain dans le cadre de sa visite en France courant mai. Il s'agissait de faire un travail de présentation de la situation législative antiterroriste ainsi qu'un travail de synthèse en regroupant les diverses prises de position, déclarations, communiqués ou encore rapports des membres du réseau.

L'expérience euclidienne a été une réelle réussite. Tout d'abord, cela nous a permis de nous confronter à un sujet que nous connaissions peu et donc d'acquérir de nouvelles et nombreuses connaissances en la matière. De plus, d'un point de vue rédactionnel, l'exercice a été formateur car il a fallu nous conformer aux attentes : il fallait écrire de manière efficace et la plus simple possible, chose qui n'a pas toujours été facile. Le travail d'écriture à quatre mains nous a permis d'apprendre la cohérence, la simplicité et l'efficacité.

Nous avons beaucoup aimé participer aux réunions du réseau, où ont eu lieu de nombreux débats et échanges intellectuels riches.

Nous sommes ravies de la chance qui nous a été donnée de pouvoir travailler sur un sujet si complexe que la lutte antiterroriste et les droits de l'Homme et de pouvoir écrire au nom du réseau pour la Rapporteuse spéciale de l'ONU.

Nous en sommes ressorties plus confiantes dans nos capacités intellectuelles et rédactionnelles ainsi qu'enrichies d'un nombre certain de connaissances.

Sarah Bouayadi

Promotion 2018

EUCLID est un programme très enrichissant tant sur le plan théorique que pratique. La première partie de l'année est orientée vers l'étude de la critique du droit sous forme de plusieurs séances où la discussion est totalement ouverte. Cela m'a permis en tant qu'étudiante pour la première fois au cours de mes études de questionner et partager mes interrogations sur la place du droit dans la société, sur la définition même du droit et sur l'outil qu'est le droit et la manière dont on souhaite s'en servir.

Cette aventure théorique est doublée d'une partie pratique un peu plus intense au cours du second semestre. Le programme EUCLID nous donne l'occasion de travailler pour des partenaires touchant de plus ou moins près au domaine des droits de l'Homme. Pour ma part j'ai eu l'opportunité de travailler avec la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) sur la mise en œuvre de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées en France. Ce fut une expérience incroyablement enrichissante. En effet, les responsabilités qui m'ont été confiées (interroger les acteurs associatifs et dialoguer avec eux au nom de la CNCDH) ont fait de ce projet le plus abouti professionnellement de mon parcours universitaire. La clinique du droit est une expérience unique qui ouvre énormément de perspectives nouvelles du point de vue théorique et professionnel qui m'apparaissent aujourd'hui essentielles à la poursuite de mon projet professionnel.

Laura Achkouyan et Pénélope Dufourt

Promotion 2018

L'expérience euclidienne a été pour nous une grande source d'enrichissements tant personnels que

professionnels puisqu'elle a constitué l'aboutissement idéal d'une formation en droit, en nous permettant à la fois d'appliquer nos connaissances, mais aussi de remettre en question le droit lui-même, par le biais d'une perspective critique. Ce travail nous a aussi permis d'entrer en contact avec une institution importante du domaine des droits de l'Homme en France, la CNCDH. Cela a été l'occasion de voir l' « envers du décor » de la réalisation de leurs brochures et, notamment, des difficultés afférentes.

Il nous était demandé de réaliser une brochure ayant pour objectif de déconstruire les préjugés selon lesquels la lutte contre le terrorisme n'est pas compatible avec les droits fondamentaux. Nous avons trouvé l'exercice particulièrement motivant et inspirant, malgré son caractère difficile quant au positionnement à adopter, entre la nécessité d'une rigueur juridique et la volonté de vulgariser le droit. Nous avons le souci de rendre le meilleur travail possible juridiquement, et de faire en sorte que les démonstrations juridiques soient infaillibles. Toutefois, il ne fallait pas pour autant oublier la réalité de ce travail pratique qui n'était pas un travail universitaire comme les autres, mais bien une brochure, dans un format court, et à destination de non-spécialistes de la lutte contre le terrorisme.

Enfin, nous pensons que choisir le séminaire d'EUCLID est une réelle opportunité pour les étudiants de découvrir comment mettre au service notre savoir universitaire au sein du milieu professionnel.

Sophie Malliarakis

Promotion 2016

Etudiante en M2 Droit pénal et sciences criminelles, j'ai eu la chance de pouvoir participer au programme EUCLID, alors que c'était la première année de partenariat avec ce master. La charge de travail pouvait paraître lourde étant donné l'emploi du temps du master lui-même, mais je ne regrette en rien d'avoir pu participer à la clinique. En effet, tout d'abord, cela permet d'apprendre à s'organiser collectivement et ce sur un plus long terme qu'un exposé par exemple. Travailler avec une personne d'une autre spécialité est d'ailleurs très enrichissant : nous avons pu nous apporter mutuellement des connaissances, comprendre les enjeux dans d'autres disciplines juridiques, et apprendre à réfléchir à deux, avec chacun son bagage particulier. Un vrai travail d'équipe. Ensuite, réaliser le projet pour un organisme est une opportunité rare dans la formation universitaire : déjà, savoir que son travail va pouvoir être utile est motivant, et de plus, il s'agit de répondre à des attentes plus pratiques et concrètes, c'est-à-dire mettre en pratique un savoir jusque là relativement théorique. En ce sens, c'est un bon pied à l'étrier pour la vie professionnelle que ce soit pour celles et ceux qui veulent être avocat.e.s, juristes pour une association ou même pour la recherche. Il s'agissait pour Nina et moi de travailler pour la Cimade en élaborant un rapport sur l'accès effectif au.x juge.s en cas d'arrêté d'expulsion et d'interdiction du territoire français. Le partenariat université-association ou autre organisme est ainsi un bon équilibre pour apprendre : entre le travail de mobilisation des connaissances théoriques, de recours à un certain degré de créativité pour imaginer les pistes possibles, et un travail de mise en pratique, en équipe, pour répondre à une demande bien spécifique et ancrée dans la réalité – et non dans un cas pratique imaginaire sans réel impact, à part finir dans un relevé de notes... Nous avons ainsi eu l'avantage de pouvoir aider une cause qui nous tient à cœur, tout en apprenant beaucoup.

Amélie Lantheaume

Promotion 2015

Le programme Euclid m'a pas permis de bénéficier d'une approche pratique du milieu juridique parfaitement complémentaire avec mon Master II recherche. Mon binôme et moi-même avons travaillé avec la Cimade, association dont les intervenant(e)s nous ont réellement accompagnées tout au long du parcours, ainsi que les professeures nous encadrant. Cette forme de collaboration est assez inédite dans un parcours universitaire. Sur un plan plus personnel, Euclid m'a permis de conforter et d'aller vers la concrétisation de mon projet professionnel par la réalisation d'un stage dans ce domaine.

Mélanie Escartin

Promotion 2014

Le programme EUCLID est un parcours enrichissant qui complète idéalement une formation de troisième cycle standard. En effet, grâce au principe des « Law clinics » les étudiants peuvent compléter l'aspect tant théorique que pratique de leur formation.

J'ai ainsi appris beaucoup des cours théoriques et des débats organisés avec les formateurs et les étudiants qui permettent d'avoir une conception différente du droit en confrontant des approches variées.

Plus particulièrement, j'ai eu la chance de participer au plaidoyer en faveur de la proposition de loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre pour Sherpa et Amnesty International. Grâce à EUCLID j'ai notamment eu l'opportunité d'assister à une conférence à l'Assemblée nationale et d'être réellement intégrée dans l'élaboration du droit positif.

De façon générale, l'équipe donne aux étudiants les moyens de réaliser une étude enrichissante, constructive, sérieuse et utile pour les organisations et associations qui expriment un besoin. EUCLID fait confiance aux étudiants dans la réalisation de leurs travaux en leur laissant une certaine autonomie, associée à un réel appui des équipes encadrantes dès que c'est nécessaire.

Dans le milieu professionnel, EUCLID vous permet également d'échanger avec vos collègues à propos de cette expérience unique et susciter l'intérêt.

Bravo à toute l'équipe pour cette initiative.

Laura Bourgeois

Promotion 2013

Etudiante en Master 2 recherche, j'ai immédiatement été séduite par l'idée de participer à la clinique du droit de l'université de Nanterre. J'y ai vu le parfait complément pratique de ma formation.

EUCLID est une expérience particulièrement enrichissante, intellectuellement, professionnellement, et humainement parlant.

Au cours de la première période du programme, nous avons pu acquérir des connaissances sur des sujets cruciaux qui ne sont pourtant quasiment jamais évoqués à l'université. J'ai notamment en tête le thème de l'effectivité du droit. En tant qu'étudiants, nous passons notre temps à apprendre et comprendre la règle de droit.

Mais à quoi bon si celle-ci n'est pas effectivement appliquée ?

La partie pratique du programme s'avère tout aussi stimulante. En ce qui me concerne, j'ai été amenée à travailler dans une matière que je n'avais jamais abordée, et donc à partir d'une absence totale de connaissances. Il s'agissait donc d'un vrai défi.

L'intérêt d'EUCLID réside aussi pour une grande part dans son aspect pluridisciplinaire. Nous sommes amenés à tracer des liens entre différentes matières, à décloisonner les différentes branches du droit et à voir l'incidence qu'elles ont les unes sur les autres.

L'apport d'EUCLID, d'un point de vue professionnel cette fois, ne fait pas non plus de doute. Pour moi, plus qu'un apport professionnel, EUCLID a constitué un réel tremplin : j'ai pu rencontrer et nouer des relations avec des professionnels du monde de la justice, qui paraît parfois si lointain aux étudiants. J'ai notamment eu l'occasion de travailler avec un magistrat et des avocats. Mieux encore : j'ai par la suite effectué un stage au sein du cabinet de ces derniers.

Enfin et surtout, EUCLID est riche en rapport humains. En effet, EUCLID est un carrefour privilégié grâce auquel associations, professeurs et étudiants échangent ensemble.

Le programme permet aux étudiants euclidiens d'entretenir une relation différente avec les professeurs chargés de les encadrer. Il s'agit bien d'un rapport de direction, mais pas seulement. Il s'agit aussi de collaboration et de soutien.

Le programme est aussi l'occasion de se rapprocher du secteur associatif et de voir la réalité pratique qui se cache derrière le document final à rendre, plus théorique. Dans le cadre du travail que nous avons réalisé en binôme au profit du GISTI, j'ai pu assister à l'une des permanences de l'association pour l'accompagnement et la défense des jeunes isolés étrangers. J'y ai rencontré les jeunes concernés ainsi que les bénévoles. Pour toutes ces raisons, c'est sans aucune hésitation que je recommande EUCLID à tout étudiant qui souhaiterait pratiquer le droit autrement, car il ressortira nécessairement grandi de cette expérience.

Laura Rebours

Promotion 2011

EUCLID a permis de me montrer comment mobiliser mes connaissances et appliquer une méthode de travail et de recherche acquise aux cours de ma formation juridique pour répondre aux besoins particuliers d'un "client". J'avais l'impression de ne rien savoir, ou du moins que ce savoir ne serve à rien. Or, j'ai pu, grâce à mon travail dans la Clinique, réaliser que j'avais des réflexes adaptés (savoir où chercher, anticiper les problèmes juridiques)

et qu'il était possible d'appliquer à un cas concret ce qui n'était jusqu'ici que théorique. Le fait d'avoir un objectif clair et défini a aussi aidé à améliorer mon esprit de synthèse et à essayer, chose amusante, de "manipuler" le droit pour arriver à la réponse souhaitée.

Il était particulièrement détonnant de sortir d'un contexte complètement académique et d'un mode de travail traditionnel pour arriver à un résultat qui a semblé utile et réjouissant pour l'association. L'importance de la combinaison des savoirs et des expériences, ainsi que l'approche "transdisciplinaire" du projet a aussi rendu le travail du groupe bien plus facile, naturel et surtout indispensable qu'il ne peut sembler être dans d'autres situations. Tout cela n'aurait pas été possible sans notre encadrant académique, qui a joué un rôle de coordination et d'impulsion essentiel.

Je remercie l'équipe pédagogique d'EUCLID d'avoir ouvert les portes de Nanterre à un tel projet et de m'avoir donné un (plaisant) avant-goût de la pratique du droit.

Elodie Martigny

Promotion 2011

Le programme Euclid m'a donné la possibilité de mettre réellement en pratique mes connaissances théoriques en droit. Il m'a également permis d'en acquérir de nouvelles très intéressantes et très enrichissantes par ma propre recherche notamment en droit international et dans des droits inhabituels lorsque l'on est en Master 2 de droit social (droit maritime par exemple). Les séminaires de théorie critique du droit ont été très intéressants qu'ils permettent d'avoir une approche et une réflexion différentes du droit. Euclid m'a donné l'occasion de travailler avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme sur une affaire tout aussi passionnante que déroutante. Le programme proposé par la Law Clinic est ainsi formidable du fait qu'il permet aux étudiant(e)s d'avoir (enfin) la satisfaction de constater que leur travail en droit a une utilité pratique immédiate. Je suis fière d'avoir participé à ses premiers pas à Nanterre et espère qu'il aura le succès auquel il peut prétendre.

Alix de Vasselot

Promotion 2011

J'ai beaucoup apprécié le cours "analyse critique du droit" qui permet d'appréhender le droit d'une manière inédite et de proposer des pistes de réflexion pour une vision plus complète et plus mature de la matière. J'ai effectué la partie "professionnalisante" avec Atd quart monde et découvert le milieu associatif dans le combat pour le respect des droits de l'homme. L'aventure Euclid a été une expérience constructive et enrichissante à la veille du début de la vie professionnelle.

Julie Leray

Promotion 2011

Une formidable aventure. C'est ainsi que je résumerai l'expérience EUCLID. Ce programme, qui conjugue parfaitement théorie et pratique, qui fait le lien entre Université et vie professionnelle, m'a offert la possibilité d'associer les points de vue d'universitaires et de praticiens. L'objectif était de résoudre un cas juridique concret, réel, aux enjeux importants, ce qui était d'autant plus motivant. Ce travail m'a permis de développer ma réflexion juridique mais aussi mon sens critique. Ce projet original aiguise la curiosité en nous permettant de découvrir une autre facette des matières étudiées à l'Université. Enfin, ma participation à EUCLID m'a confortée dans mon projet professionnel.

Je souhaite aux futures promotions EUCLID un travail tout aussi passionnant et motivant, une expérience tout aussi enrichissante !

Mis à jour le 13 octobre 2018

Livrets pédagogiques

d'informations sur les diplômes, consultez les [livrets pédagogiques](#).

▶ Secrétariats pédagogiques

z les [secrétariats pédagogiques](#) des formations dispensées à l'UFR DSP.

terre.fr/temoignages-euclid-681176.kjsp?RH=1468421196988